Épargne Salariale & Retraite

DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

ACHAT D'UN VÉHICULE « PROPRE »

Dispositifs concernés

- PEE / PEI / PEG
- Compte Courant Bloqué (CCB)

Remboursement par internet

Rendez-vous dans le menu « Opérations » puis « Retirer tout ou partie de mon épargne » pour saisir votre demande de remboursement et déposer vos justificatifs en ligne (ou nous les adresser par courrier).

Tous les justificatifs déposés en ligne dans l'espace sécurisé de notre portail internet avant 10 heures sont traités le jour même. Après 10 heures, ils sont traités au plus tard le lendemain ouvré.

Remboursement par courrier

Procurez-vous un bulletin de remboursement personnalisé auprès de notre plateforme téléphonique.

Renvoyez-le, accompagné des justificatifs, à l'adresse indiquée sur le bulletin. Les courriers reçus avant 10 heures sont traités le jour même de leur réception.

Date de validité de la demande

Dispositifs PEE / PEI / PEG / CCB :

Votre demande de remboursement doit être réceptionnée par Amundi ESR dans un délai de six mois à compter :

- de la date de la facture acquittée ou de la date du bon de commande validé,
- de la date de levée d'option à l'issue d'une location,
- de la date de cession figurant sur la carte grise barrée en cas de cession entre particuliers.

Principaux évènements exclus (liste non exhaustive)

- Les véhicules hybrides thermiques sont exclus.
- Les vélos électriques d'occasion sont exclus.
- Les trottinettes électriques sont exclues.
- Les vélos mécaniques sont exclus.
- La location de véhicule n'est pas une acquisition et n'ouvre donc pas droit au déblocage anticipé.

Mise à jour : Juin 2026

Les informations mentionnées dans ce document vous sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer, notamment par voie législative ou réglementaire. Conformément à la réglementation en vigueur, Amundi ESR se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires, en vue d'apprécier la légitimité d'une demande de déblocage.

Caractéristiques

Ce cas de déblocage concerne les véhicules de type voitures particulières, camionnettes, motos, scooters, neufs ou d'occasion, qui n'émettent pas de CO_2, soit des seuls véhicules **électriques ou hydrogènes** ainsi que des vélos et vélos-cargos électriques neufs. Le type d'énergie apparait sur le bon de commande et pour les véhicules d'occasion, sur la carte grise dans le champ P.3 renseigné par le code EL ou H2.

Le montant débloqué ne peut excéder le coût d'acquisition du véhicule, diminué du montant des prêts obtenus, des aides publiques obtenues et de l'éventuel apport personnel (autre que l'épargne salariale).

Les sommes débloquées doivent être intégralement employées au financement du véhicule.

En cas de financement du véhicule à 100% par des prêts, aucun remboursement de l'épargne salariale ne sera possible. En effet, le montant du déblocage doit faire partie de l'apport personnel.

Le remboursement de votre épargne ne pourra porter que sur l'épargne comptabilisée avant :

- la date de la facture acquittée,
- ou la date du bon de commande validé,
- ou la date de cession sur la carte grise barrée en cas de vente entre particuliers,
- ou la date de levée d'option en fin de location.

L'achat ne peut être fait qu'au nom de l'intéressé et n'est pas susceptible d'être réalisé au profit de son conjoint ou de son partenaire lié par un pacte civil de solidarité.

Justificatifs à joindre à la demande de déblocage

Pour l'achat d'un véhicule « propre » chez un professionnel

- Le formulaire d'attestation d'achat d'un véhicule « propre » (voir ci-après), dûment complété et signé.
- La facture acquittée ou le bon de commande validé.

Pour l'achat d'un véhicule « propre » auprès d'un particulier

- Le formulaire d'attestation d'achat d'un véhicule « propre » (voir ci-après), dûment complété et signé.
- La copie de la carte grise barrée du vendeur et le certificat de cession d'un véhicule d'occasion (formulaire cerfa) complété par le vendeur et l'acquéreur.

- Si vous faites une demande de remboursement par courrier : la photocopie lisible recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (indispensable à la prise en compte de votre demande) et un bulletin de remboursement personnalisé disponible auprès de notre plateforme téléphonique accompagné de vos justificatifs.

Principales Questions / Réponses

Les véhicules hybrides thermiques sont-ils éligibles ?

Non, les véhicules hybrides thermiques ne sont pas éligibles.

Les véhicules en location avec option d'acquisition sont-ils éligibles ?

La location n'est pas une acquisition et n'ouvre donc pas droit au déblocage anticipé, en revanche l'acquisition à l'issue de la location est éligible au déblocage.

Retrouvez les réponses à vos questions dans le menu « Aide » de votre espace personnel.

Amundi ESR - Société Anonyme au capital de 24 000 000 €. Entreprise d'Investissement régie par le Code Monétaire et Financier agréée par l'ACPR n° 14 758 R. Immatriculée à l'ORIAS n° 16006295. Siège social : 91 – 93, boulevard Pasteur - 75015 Paris. Adresse postale : 26956 Valence Cedex 9 France. Siren 433 221 074 RCS Paris.

Amundi Investment Solutions

Épargne Salariale & Retraite

ATTESTATION

ACHAT D'UN VEHICULE « PROPRE »

PARTIE 1 : vos coordonnées (à compléter par vos soins)

☐ Mme ☐ M. Nom :Prénom(s) :

Numéro de votre compte d'épargne salariale et retraite : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
(informations figurant sur votre relevé de compte)

PARTIE 2 : votre plan de financement (à compléter par vos soins et par votre établissement de crédit)

Montant total de l'achat (A) **€**

Financement (B) : **NB : indiquez zéro en l'absence de prêt**

Montant du prêt principal : **€**

Apport personnel* **€**
(y compris l'épargne salariale)

Total des financements (B) **€**

NB. (A) – (B) doit être égal à 0,00€

NB : Si vous n'avez recours à aucun prêt, merci de compléter le plan de financement ci-dessus et de cocher la case présente dans les attestations sur l'honneur (PARTIE 3).

Les informations sur l'établissement bancaire de votre prêt principal :

Nom de l'Etablissement Bancaire
qui accorde le prêt principal :

Agence (adresse complète) :.....

.....

* IMPORTANT : le remboursement demandé ne pourra pas excéder le montant de votre « apport personnel ».

Le cachet et la signature de l'établissement de crédit sont obligatoires dans le cadre ci-dessous pour certifier votre plan de financement :

Si votre banque en ligne ne peut pas tamponner ce formulaire, merci de nous transmettre l'offre de prêt acceptée, mentionnant le montant de votre apport personnel.

PARTIE 3 : attestation sur l'honneur (à compléter par vos soins)

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ M. Nom :Prénom(s) :

- Atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts,
- Certifie que l'achat de ce véhicule est réalisé à mon seul profit et non à celui d'une autre personne (mon conjoint ou de mon partenaire lié par un PACS),
- Certifie que les sommes débloquées seront destinées au financement de mon véhicule qui répond à l'une des deux conditions suivantes :
 - Il appartient, au sens de l'article R.311-1 du code de la route, à la catégorie M1, à la catégorie des camionnettes ou à la catégorie des véhicules à moteurs à deux ou trois roues et quadricycles à moteur, et il utilise l'électricité, l'hydrogène ou une combinaison des deux comme source exclusive d'énergie.
 - Il est un cycle à pédalage assisté, neuf, au sens de l'article R.311-1 du code de la route.
- Certifie que la somme débloquée n'excède pas le coût global des frais engagés moins le montant des prêts obtenus et de l'apport personnel (autre que l'épargne salariale),
- M'engage à restituer, le cas échéant, les sommes débloquées si l'achat ne s'est pas réalisé.

❑ M'engage à fournir une copie de la carte grise nouvelle à mon nom (carte grise ou certificat d'immatriculation).
(à cocher uniquement pour l'achat d'un véhicule d'occasion entre particuliers)

❑ Certifie n'avoir recours à aucun prêt et m'engage à utiliser les sommes débloquées pour mon achat.
(à cocher uniquement si vous n'avez pas recours à un prêt)

Fait à , le

Signature du bénéficiaire (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Une attestation sur l'honneur vous engage et vous expose notamment à un redressement fiscal en cas de déclaration d'informations erronées.

Amundi ESR - Société Anonyme au capital de 24 000 000 €. Entreprise d'Investissement régie par le Code Monétaire et Financier agréée par l'ACPR n° 14 758 R. Immatriculée à l'ORIAS n° 16006295. Siège social : 91 – 93, boulevard Pasteur - 75015 Paris. Adresse postale : 26956 Valence Cedex 9 France. Siren 433 221 074 RCS Paris.

Amundi Investment Solutions